Résolution présentée par la délégation de

la République socialiste démocratique du Sri Lanka

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne L'encadrement des manifestations

L'Assemblée Générale,

Outré de constater que de nombreuses zones sont dévastées par des

manifestations virant à des révoltes en raison d'un manque d'encadrement et d'un nombre non restreint de personne

Notant que le 16 octobre 2022 plus de 140'000 manifestants ont été

comptabilisés à Paris

Signalant la peur profonde des touristes et des enfants en

observant ces dernières

Réclamant la bonne utilisation du droit de manifester en préconisant le

pacifisme et la sérénité ainsi que des sanctions plus fermes en cas de

violation dudit droit

Rappelant que tout type de manifestation mal réglementée crée un

désordre économique et social ainsi que le ralentissement du pays, à l'image de la France avec les grèves dans les raffineries de TotalEnergies et ExxonMobil, qui empêchent les Français de

se déplacer

Ajoutant qu'il y a en moyenne 100 jours de grèves par an dans certains

pays. Par exemple, en 2019 durant le mois de septembre, plus de 7,6 millions de personnes ont pris part à celles-ci pendant 1 semaine

Décide d'autoriser uniquement les manifestations encadrées par les

forces de l'ordre et à justification claire

de limiter le nombre de manifestants à 30'000 personnes ainsi qu'avoir fait ratifié le droit de manifester par au moins ⅓ des

sièges du parlement

Le texte français fait foi